CR commission CTC - FAMILLES RURALES – 14 décembre 2023 – L'Odyssée

Introduction

Le jeudi 14 décembre 2024 s'est déroulée, à l'Odyssée, la réunion autour du projet cinéma porté par la municipalité et l'association Familles Rurales.

En amont de cette rencontre, Laurent BLIN et Pierre SURUSCA ont rencontré Monsieur COURDIER et son associée Liliana KACZYNSKA afin de discuter de la possible réalisation d'un projet cinéma à Durtal. Les deux parties partagent le même souhait : faire profiter les Durtalois d'une projection de films à moindre coût dans une salle de spectacle de qualité.

La présence de bénévoles est nécessaire pour mener à bien le projet, incluant la création d'une association loi 1901 Familles Rurales de Durtal.

Nous remercions la forte mobilisation observée lors de ce temps d'échange.

Membres présents :

- Solène Malbeau (commission CTC)
- Denis Landfried (commission CTC)
- Marie-Christine Orsini
- Tanneguy Jouis
- Jacques Ollivier
- Mickaël Auger
- Gaëlle Auger
- Mathieu Gouté
- Martine Gouté
- Lucile Girard
- David Courdier (Familles Rurales)
- Liliana Kaczynska (Familles Rurales)
- Laurent Blin (Responsable culture et communication – Mairie Durtal)
- Pierre Surusca (Chargé de culture – Mairie Durtal)

**Mr. COURDIER et Mme KACZYNSKA sont arrivées à 19h30, excusés pour leur retard conséquent à un problème de circulation important près d'Angers.*

Début de la réunion – 18h30

Laurent Blin a animé la première heure de réunion, rappelant la genèse du projet notamment les démarches de familles rurales auprès du CNC afin que la commune de Durtal soit autorisée à développer un service cinéma adressé à ses habitant.es.

L. Girard : *« Nous devons créer une association entre bénévoles, mais devrons-nous louer la salle de l'Odyssée à chaque projection ? »*

L. Blin : *« L'association n'aura pas à payer de location de salle, la mairie met à disposition l'Odyssée gratuitement pour l'association en charge du projet cinéma* ».

M. Auger : *« Quelle est l'amplitude d'emprunt du vidéo projecteur lorsqu'une représentation a lieu à l'Odyssée ? Pouvons-nous le mettre à profit des scolaires ?* «

L. Blin : « *Tout dépend de la date à laquelle la projection est prévue. Je pense que Familles Rurales vous l'expliquera plus en détails mais selon la date, le projecteur peut être amené à devoir être transporté rapidement d'une commune à l'autre en fonction des besoins exprimés ».*

L.Girard : *« Que fait-on si nous ne parvenons pas à réunir plus de 10 spectateurs par projection ? »*

L.Blin : *« Nous partons du principe suivant : comme pour les Terrasses en Fête, Le loir en Fête ou la future programmation culturelle, nous ne pouvons pas garantir de faire des entrées importantes à chaque représentation. Cependant une dynamique se créée et le projet cinéma va dans ce sens. Cela reste un projet attrayant qui s'adresse à toutes les tranches d'âges et tous les profils. Si effectivement, les entrées sont trop basses, il faudra bien évidemment l'aborder avec Familles Rurales ».*

L. Girard : *« Que pensez-vous si l'on projette un film muet ? Le public répondra-t-il ? »*

Martine Gouté : *« Le cinéma Kid de la Flèche a tenté l'expérience, avec un musicien notamment qui interprétait la bande son du film. Franc succès ! »*

M. Auger : *« Je pense que le projet pourrait également intéresser des professionnels du cinéma qui habitent sur le territoire. Je pense notamment à monsieur Gérard SERGENT qui pourrait intervenir, à titre gratuit, en réalisant une forme de conférence par exemple ».*

L. Girard : *« En tant qu'association confrontée à devoir faire des choix de programmation, pouvons-nous bénéficier d'un accompagnement » ?*

Pierre Surusca : *« Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous rapprocher du service culture afin de se concerter si par exemple la thématique du film que vous souhaitez programmer coïncide avec celle d'un spectacle de notre programmation qui aurait lieu la même semaine. De plus, Familles Rurales vous sera aussi certainement de bon conseils ».*

Arrivée de David COURDIER et Liliana KAZCYNSKA de Familles rurales – 19h30

D. Courdier : *« Bonjour à toutes et à tous, veuillez-nous excuser pour le retard. L'accident qui a eu lieu nous a beaucoup retardé. Je m'appelle David Courdier et voici ma collègue Liliana Kaczynska, chargé de mission du projet Cinéma. Pour commencer, Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Avec 121*

000 familles adhérentes, 1 850 associations locales, 69 fédérations départementales et 11 fédérations régionales, 25 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire Nous portons un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative ».

« Nous possédons 30 points de projection dans 3 départements, notamment La Sarthe qui demeure le département où notre matériel tourne sur quatre communes. Plutôt profitable à Durtal puisque la commune bénéficierait de ce même projecteur qui tourne en Sarthe ».

« La fréquence de projection est la suivante : minimum 1 fois par mois pendant une journée (en règle générale) : vous avez la possibilité faire plusieurs projections de films pendant l'amplitude où vous disposez du projecteur. Il faut nécessairement être attentif aux créneaux réservés par les autres communes. S'il n'y a pas de réservation, et avec notre accord, vous pouvez garder le projecteur un peu plus longtemps et continuer les projections. A ce propos, il faut qu'un membre de l'association puisse aller chercher / rapporter le projecteur. La mairie, à travers l'attribution d'une subvention, permettra le défraiementr du ou de la bénévole en charge du transport du matériel ».

« A ce titre, vous devrez donc créer une association dans laquelle sera élu un représentant qui sera notre contact, un président, un trésorier et le CA. Les recettes des entrées engendrées par l'association ne lui profiteront pas, sauf si vous décidez de vendre la carte d'adhérent familles rurales à quelques euros de plus que le prix initial qui s'élève à 30 euros. Nous mettons à votre disposition un chargé de mission qui pourra se déplacer et venir vous assister sur toutes vos démarches, interrogations ».

« D'ailleurs, sachez que nous ne faisons pas de projection entre juillet-août ainsi que du 24 décembre au 1er janvier. Principalement car cette période n'est pas propice à la venue du public. Sur demande, certaines communes peuvent diffuser jusqu'à début juillet ».

« Question tarifs, nous sommes à 5,50 euros pour les adultes (à partir de 14 ans) non adhérents et 4 euros pour les adultes adhérents. Pour les moins de 14 ans non adhérents, le prix de la place s'élève à 3 euros et pour les adhérents de la même tranche d'âge la place coûte 4 euros. Cependant, l'inflation actuelle nous pousse à réajuster sensiblement nos tarifs qui pourront s'élever à 0,50 euros de plus. Nous sommes en discussion à ce sujet ».

« En tant que membres de l'association, nous pouvons vous proposer tous les films possibles. Gardez à l'esprit qu'une projection s'organise trois mois à l'avance. C'est pourquoi nous allons nous revoir, en présence du chargé de mission, d'ici mars-avril afin de planifier les premières projections et discuter de vos envies de programmation. Nous organiserons une soirée d'inauguration pour la première projection qui, d'après le temps que nous avons devant nous, se déroulera à la rentrée 2024 puis nous continuerons à planifier les projections pour l'année 2025 ».

***M.C Orsini** : « Comment la commune pourrait organiser un service cinéma sans passer par Familles Rurales » ?*

***D. Courdier** : « Nous avons l'avantage d'avoir du poids auprès du CNC afin de faciliter les démarches pour que la commune soit autorisée à proposer la diffusion de films. De plus, nous vous confions le projecteur qui s'élève à une valeur de 80.000 euros. D'autre part, nous vous fournissons les tracts, affiches, tickets vintage, etc… ».*

Prochaine étape : Réunir les personnes présentes à cette réunion afin de se concerter sur l'avenir de la création de cette association et des tâches et fonctions de chacun.e.s

CINEMA BALAD'IMAGES

BENEVOLAT - les missions

- **Responsable cinéma**
- **Projectionniste**
- **Responsable bordereau** *(rôle remplir le bordereau cinéma en ligne, répondre en journée à la Fédération si problème sur bordereau, récupérer et poster les talons des ticket cinéma)*
- **Faire les trajets pour transporter le matériel**
- **Venir aider à porter le matériel lors de son installation et sa désinstallation**
- **Être la personne que les bénévoles des autres communes peuvent contacter pour fixer le rendez-vous de récupération du matériel** *(de préférence disponibilité en journée pour répondre au téléphone)*
- **Venir ouvrir le local où est stocké le matériel pour le transmettre aux personnes venant le récupérer** *(souvent en journée la semaine)*

SERVICE CINEMA

LE RÔLE ET LA MISSION DE BALAD'IMAGES

- PROPOSER AUX FAMILLES UNE OFFRE CINEMATOGRAPHIQUE DE PROXIMITE, ACCESSIBLE FINANCIEREMENT
- FAVORISER L'ANIMATION DES TERRITOIRES RURAUX ET PERIURBAINS
- PARTICIPER AU DYNAMISME CULTUREL, DEVELOPPER LE LIEN SOCIAL
- EDUCATION POPULAIRE

SERVICE CINEMA

DES PROJECTIONS SPÉCIFIQUES

- **CINE-RENCONTRE :** SÉANCE SUR UN THÈME DE SOCIÉTÉ OU D'ACTUALITÉ, SUIVI D'UN TEMPS D'ÉCHANGE AVEC UN INTERVENANT
- **CINE-SENIOR :** SÉANCE SPÉCIALE EN JOURNÉE POUR LES MAISONS DE RETRAITE, UN JOUR PART'ÂGÉ
- **CINE SCOLAIRE :** SÉANCES PONCTUELLES POUR LES ÉCOLES, COLLÈGES ET CENTRES DE FORMATION
- **CINE-ECOLE :** LE DISPOSITIF PERMETTANT À TOUTE UNE ÉCOLE D'ALLER AU CINÉMA UNE FOIS DANS L'ANNÉE
- **CINEMA PLEIN AIR :** UNE TOILE SOUS LES ÉTOILES À LA DEMANDE

SERVICE CINEMA

FILM "SANS TOI", RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE DU FILM

Film projeté en présence de la réalisatrice Sophie GUILLEMIN et de l'acteur Thierry GODARD.
Corné le 18 janvier 2022

FILM "OUISTREHAM« SUIVI D'UN ATELIER "DROITS ET FORMATIONS "

En partenariat avec le centre socioculturel du douessin, le CCAS et l'Antenne Information Emploi organisent après la diffusion, un atelier, un échange autour de l'accès aux droits et à la formation, en particulier pour les jeunes. *Doué le 2 février 2022*

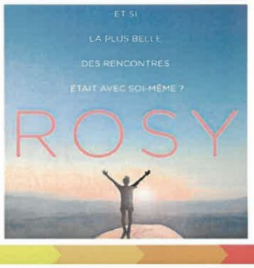

FILM "ROSY", SUIVI D'UN ÉCHANGE SUR LA SCLÉROSÉS EN PLAQUES

A l'issue de la projection du film "Rosy", une rencontre avec des bénévoles de l'association françaises des sclérosés en plaques du Maine-et-Loire, afin de sensibiliser les spectateurs sur cette maladie, majoritairement diagnostiquée chez les jeunes adultes et les femmes.
Jallais 12 février 2022

SERVICE CINEMA

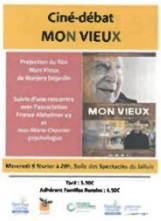

CINÉ-DÉBAT FILM : MON VIEUX SUIVI D'UNE RENCONTRE AVEC L'ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER ET JEAN-MARIE CHEVRIER - PSYCHOLOGUE

LE MERCREDI 8 FÉVRIER 2023 À JALLAIS

FILM "BIENVEILLANCE PAYSANNE", RENCONTRE AVEC LE RÉALISATEUR OLIVIER DICKINSON

LE VENDREDI 17 MARS 2023 À MISSILLAC
(SORTIE EN FRANCE LE 15/03/2023)

CINÉ-DÉBAT FILM : MISSION REGENERATION

LE MARDI 11 AVRIL 2023 À GENNES

SÉANCES SCOLAIRES

CINE-ECOLE

JARDINS ENCHANTES

MATERNELLES

VANILLE

CP CE1 CE2

DEMAIN EST A NOUS

CM1 CM2

Dans le cadre de notre opération « Ciné-école », nous proposons trois films par an, un pour les tout-petits (3-5 ans), un pour le cycle 2 (6-8 ans) et un autre pour le cycle 3 (8-10 ans). Cela permet à tous les élèves d'une école de se déplacer au moins une fois au cinéma dans l'année. Les enseignants amorcent un travail d'accompagnement autour des films programmés qui pourra être complété une fois la séance passée. Une convention est signée entre la Fédération départementale Familles Rurales, l'association locale et l'école.

SERVICE CINEMA

LE MATÉRIEL CINEMA